mirablement samedi par un magnifique discours du cardinal légat et par les acclamations liturgiques aux prélats chantées par les religieux de l'Assomption. Ensuite a eu lieu une splendide procession du Saint-Sacrement à Saint-Etienne. A minuit, chant des matines de la Pentecôte, sous la grande tente, au mont Sion, près du Cénacle. Messes innombrables. Jubilation universelle.»

Le krach du « Crédit agricole » de la Réunion

La Réunion, 23 mai. — Le tribunal de commerce de Saint-Denis (Réunion) vient de prononcer la mise en liquidation du Crédit agricole, à la requête de son directeur, en réponse à une demande de mise en faillite présentée par la banque de la Réunion.

En prévision du krach, le conseil général avait accordé, il y a quatre mois, son concours financier au Crédit, par l'intermédiaire de la Banque. Le déficit se monte à 4 millions.

Paris, 23 mai.— On écrit à ce propos de la Réunion :

« Le désastre sera général ; sous quelque côté qu'on envisage la situation, c'est la misère noire pour plusieurs années, c'est la ruine générale des clients du Crédit agricole, de ses actionnaires, comme de la colonie tout entière.»

Les affaires de Siam

Londres, 23 mai. — Le *Standard* commente ainsi la dépêche de M. de Lanessan :

« Le champ de bataille n'est pas dans les limites du territoire français. La France, dans cette affaire, paraît être l'agresseur. La France devrait bien soumettre ses prétentions à la décision d'une commission mixte. Dans le cas contraire, elle aura toute la responsabilité de ce qui pourra survenir en cas d'anarchie à Bangkok. »

Paris, 23 mai. — L'amiral Vallon, interviewé par un de nos confreres, au sujet des événements du Siam, a répondu : « J'ai pu, pendant deux années que j'ai commandé la division navale d'Extrême-Orient, me rendre compte de ce qui se passe.

» Dans toutes les complications qui surviennent en ces régions, on a vite fait, en cherchant un peu, de découvrir l'Anglais; il est partout »

L'amiral a ajouté :

« Au Siam, on doit aller jusqu'à une action militaire, s'il le faut, et promptement, avant que la situation ait empiré et nécessité de plus grands sacrifices d'hommes et d'argent, et puis une attitude ferme et résolue vis-à-vis de l'Angleterre, qui sera beaucoup moins exigeante dès qu'elle se verra en présence de gens bien résolus à défendre et à maintenir tous leurs droits ».

Epouvantable sinistre en Norwège

Christiania, 23 mai.— Un éboulement a détruit dimanche, à Verdalen, quarante maisons situées au bord du canal; cent personnes environ ont péri; les dommages sont évalués à un million de couronnes.

La France à Athènes

Athènes, 23 mai. — Hier soir un grand diner a eu lieu au palais en l'honneur des officiers de l'escadre française. L'amiral Vignes était placé à droite de la reine. La famille royale dinera demain à bord du *Formidable*. A cette occasion les trois divisions de l'escadre se trouveront réunies à Phalère.

La concurrence entre Calais et Nottingham

Dans son rapport sur le commerce de Calais, M. Bonham, consul anglais, traite du commerce des dentelles à la mécanique, une des principales industries de Calais. Il établit que, quoique ce commerce puisse y revivre, il n'atteindra jamais, dans sa pensée, ses premières dimensions, car il faut mettre au compte du mauvais état du commerce que des machines pour la fabrication des dentelles ont été vendues et envoyées à Lyon, à Varsovie, à Caudry et ailleurs, places avec lesquelles Calais aura à l'avenir à lutter, aussi bien qu'avec Nottingham au sujet de laquelle M. Bonham dit : « Calais ne peut lutter avec Nottingham pour les dentelles de coton, mais elle tient la tête pour les dentelles fines de soie, et je ne puis comprendre pourquoi, puisque l'on emploie à Calais les meilleures machines, tout vient de Nottingham et paye des droits de douane élevés.

La soie paye un droit qui, dernièrement, a été augmenté. Les choses nécessaires à la vie, et partant la vie, sont meilleur marché en Angleterre qu'à Calais. L'industrie a été établie à Calais par des Anglais de Nottingham, et bien qu'il y ait beaucoup moins de personnes engagées dans cette industrie qu'autrefois, beaucoup de patrons et d'ouvriers sont encore anglais. Cela donnerait à penser que Nottingham pourrait fabriquer les dentelles de soie aussi bien que Calais ; mais les personnes qui connaissent bien cette industrie, et qui doivent être de bons experts, m'assurent qu'il n'en est pas ainsi.

Il paraît que la dentelle de Calais est supérieure par son fini, et on m'a expliqué que cela provenait du soin extrême et de la surveillance exercée par les manufacturiers eux-mêmes sur les marchandises avant leur départ de la fabrique. Le principal marché pour ces fines dentelles est l'Amérique, où naturellement Nottingham peut lutter, par les raisons que j'ai données, sur des termes égaux et même sur de meilleurs termes. Les articles bon marché et en mérinos sont battus partout par Nottingham; en conséquence, les manufacturiers de Calais ne peuvent vendre ces articles pour l'exportation, mais seulement sur les marchés français ou ils sont protégés par des droits de douane élevés. »

Situation météorologique. — Roubaix, 24 mai. — Hauteur barométrique 760. Température :
A sept heures du matin 13 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 18 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 16 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réception du « Choral Nadaud »

ET DE L'« UNION DES TROMPETTES »

Avant la réception

Roubaix a fait mardi soir, une réception triomphale aux deux sociétés qui se sont illustrées dans les concours de dimanche, le *Choral Nadaud* à la lutte mémorable de Dunkerque, l'*Union des Trompettes* au concours du Câteau.

Dès le matin, d'ailleurs, la ville avait pris un air de fête.

Dans toutes les rues, les couleurs nationales flottaient aux fenêtres de beaucoup de maisons, surtout dans le centre. On remarquait les quatre drapeaux tricolores qui dominaient l'enseigne de la Brasserie de l'Hôtel-de-Ville, tenue par M. Olivier Branquart, premier adjoint. En face de la mairie, s'élevaient les quatre mâts traditionnels avec leurs trophées de drapeaux nationaux. Enfin, rue de la Gare, les oriflammes français claquaient au vent, au sommet des mâts disposés de distance en distance.

A la gare

Vers six heures, commence l'interminable défilé des parents et amis des sociétaires victorieux, des délégations portant couronnes et bouquets. Tout ce monde va s'engouffrer dans la cour de la grande vitesse, qui se trouve subitement transformée en un magnifique parterre de fleurs.

A cette heure aussi, déjà, une foule immense, compacte, a envahi la rue de la Gare — et le train qui ramène le *Choral Nadaud* et l'*Union des Trompettes* ne doit arriver que vers sept heures et demie! Dans cette foule, l'élément ouvrier domine.

Le service d'ordre est assuré à la gare par M. le commissaire central lui-même. M. Barroyer est aidé de M. Pradier, commissaire du premier arrondissement : vingt-cinq agents sont sous les ordres de MM. Friess et Prouvost, respectivement inspecteur et sous-inspecteur de police.

Nous remarquons sur le quai une délégation des canonniers sédentaires de Lille, arrivée spécialement pour le *Choral Nadaud*, et composée de quatre représentants, avec, à sa tête, M. Alphonse Lesur, adjudant et sous-chef de la musique.

L'arrivée

A sept heures quarante, le train entre en gare.

Le spectacle est très curieux, très sensationnel : de tous les wagons on voit sortir des bras qui agitent frénétiquement des petits drapeaux aux couleurs de la Patrie française. Nombre de membres du *Choral Nadaud* agitent aussi les couleurs dunkerquoises.

De leur côté, les autres voyageurs qui se trouvent dans le train s'associent à la joie générale en criant de formidables : Hip ! hip ! hip ! Hourrah !...

La *Grande-Harmonie*, qui se trouve rangée dans la cour de la grande vitesse, attaque la *Marseillaise* — tandis que des enthousiastes, qui ont pu arriver jusqu'au débarcadère, se précipitent aux portières des wagons.

Maintenant, c'est le tour des parents, des amis, des délégations qui accablent littéralement de couronnes et de bouquets les sociétaires victorieux.

Une avalanche de fleurs ?

Deux voitures qui attendent dans la cour de la grande vitesse, l'arrivée des commissaires des sociétés, sont en quelques instants inondées de roses, d'œillets, de couronnes...

La formation du cortège

A sept heures cinquante, le cortège s'ébranle dans l'ordre suivant : les Enfants du Nord, fanfare de cavalerie; la Fanfare de Beaurepaire; la Fanfare Delattre; l'Union des Travailleurs, chorale; les Mélomanes, chorale; la Cœcilia roubaisienne, chorale; la Concordia-Harmonie; l'Alliance chorale; les Intimes, chorale; la Grande-Fanfare; la chorale l'Avenir; la Lyre roubaisienne; une délégation de la Fire Holdens brigade, de Croix, représentée par MM. Thomas Boag, capitaine, Pilot, lieutenant, et Jovenaux, caporal-fourrier; la société de gymnastique la Roubaisienne; une délégation des Crick-Sicks, de Tourcoing; la Grande-Harmonie;

Cinq porteurs de pancartes mentionnant les succès remportés par l' « Union des Trompettes » au Cateau ;

Les sociétaires — fleuris — de l' « Union des Trompettes; »

Un landau contenant MM. Roussel, Emile Soris, et Jacquemain, respectivement président, vice-président et directeur de l'*Union des Trompettes*.

Deux porteurs de pancartes avec la désignation des prix conquis à Dunkerque par le « Choral Nadaud ;

La masse des chanteurs du Choral, eux aussi fleuris... fleuris... fleuris...

Enfin, et fermant la marche, un second laudau dans lequel nous remarquons MM. Bury et Minssart, président et directeur du « Choral Nadaud ».

Faut-il dire que, pendant le parcours de la gare à la Mairie, ce n'est qu'une longue acclamation en l'honneur des vainqueurs ? A proximité de la rue de Blanchemaille, on tire le canon au passage du cortège. Mais plus l'on avance vers la Grand'Place, et plus l'enthousiasme grandit. On remarque et on applaudit beaucoup le glorieux drapeau du Choral, cravaté de deuil, legs suprême de l'illustre chansonnier Nadaud à sa société de prédilection.

Le cortège débouche enfin sur la Grand'Place, où le service d'ordre est fait par une certaine quantité d'agents sous les ordres de M. Dervaux, sous-inspecteur.

Le discours du Maire

Les lauréats sont reçus dans la grande salle des adjudications par M. Henri Carrette, maire de Roubaix, ayant à ses côtés les adjoints Branquart, Trannoy et Coutelier.

On s'étouffe dans la salle — trop petite pour contenir tous ceux qui veulent y pénétrer.

Quand s'est établi un silence assez relatif, M. le maire prend la parole.

« Citoyens, dit-il. l'administration municipale et le Conseil, au nom de qui je parle ici, sont heureux de recevoir les sociétés qui reviennent victorieuses des concours du Cateau et de Dunkerque.

» Je félicite tous les membres du *Choral Nadaud*, son dévoué chef M. Minssart, et son digne président M. Bury, pour le magnifique résultat qu'ils ont obtenu.

» L'administration municipale n'est pas l'ennemie des arts, et, comme vous, nous aimons la musique.

» Je félicite également l'*Union des Trompettes* pour les prix vaillamment remportés au Cateau. Tous nos sincères compliments.

» Messieurs, je bois aux succès roubaisiens. »

On crie : Vive M. le Maire !

M. Bury, président du « Choral Nadaud » remercie en quelques phrases fort bien tournées : de même M. Minssart, qui propose un vivat en l'honneur de la municipalité.

On chante avec entrain.

A son tour, M. Roussel, président de « l'Union des Trompettes », remercie la municipalité pour sa bonne réception, et manifeste toute sa joie des beaux succès remportés au Cateau.

Un incident inattendu. — Nouveau discours du Maire. — Français, mais humanitaires.

Les vins d'honneur circulent quand se produit un incident inattendu.

M. le Maire, de nouveau, prend la parole.

« Je tiens, dit-il, à m'expliquer sur les bruits répandus en ville à propos du drapeau.

» Nous avons toujours été Français ; nous ne cesserons jamais de l'être....

Une voix, dans la salle. — Il faut bien l'espérer !

» Mais, continue M. Henri Carrette, nous ne voyons qu'une chose : l'Humanité. Ouvriers, nous ne pouvons faire de distinction au point de vue de la Patrie, entre les travailleurs des diverses races; nous cherchons à leur mettre la main dans la main, pour le bien général des ouvriers. Nous sommes des hommes, c'est-à-dire des humanitaires.

» Je rappellerai seulement l'incident qui a été soulevé hier... (interruption) pardon, dimanche, par Deschamps, un homme qui cherche la popularité, sur la Grande-Place. Il est venu vers moi pour m'insulter!... »

M. Georges Delporte interrompt. — « Il n'est pas là! On n'attaque pas un absent!.. »

M. le Maire. — « Je n'attaque pas Deschamps et, s'il était là, il pourrait venir se défendre » Je ne fais que dire ce qui s'est passé. J'étais près de lui à ce moment, et ne lui ai même pas répondu; d'ailleurs je m'occupe peu de lui, et ne réponds pas à des fous ! (*sic*). Nous ne voulons qu'une chose, la bonne harmonie entre tous. Venez tous à nous, c'est ce que nous désirons ! »

De droite et de gauche, on applaudit encore.

La promenade en ville

Puis, lentement, la salle se vide, et le cortège se remet en mouvement. Il se dirige par la Grande-Rue, vers la rue Pauvrée, pour s'arrêter devant le *Café Pandore*, siège du *Choral Nadaud*.

Remarqué, en passant dans la Grande-Rue, l'illumination, aux verres de couleurs du Bazar tenu par M. Hache, membre de la société.

La rue Pauvrée, jusqu'au « Café Pandore » est pavoisée et agrémentée de lanternes vénitiennes.

Devant le « Café Pandore » est suspendue une guirlande de lanterne vénitiennes, formant dôme au-dessus de la rue. Des mâts ornés de drapeaux ont été dressés devant la façade : à l'une des fenêtres, se dresse un immense transparent portant l'inscription des deux prix remportés par la société au Concours de Dunkerque Ce transparent s'illumine subitement à l'arrivée du cortège, et des feux de bengale éclairent au loin la rue.

L'intérieur est aussi décoré avec beaucoup de goût.

Le cortège continue sa route par les rues Pellart et du Collège, jusqu'à ce qu'il arrive devant le local des membres de l'*Union des Trompettes*, à l'estaminet du *Maréchal de Coyghem*, Grande-Rue.

La maison est également pavoisée : un cordon de lanternes vénitiennes court le long de la façade, à la hauteur du premier étage.

Trois transparents apparaissent aux fenêtres, indiquant, eux aussi, les prix obtenus au concours du Cateau.

Au « Choral Nadaud »

Au *Choral Nadaud*, dans l'intérieur du Café Pandore, attendait une foule nombreuse qui fait aux vainqueurs une chaleureuse ovation.

Les sociétaires se rendent dans la grande salle des fêtes, où un formidable vivat accueille l'arrivée de MM. Minssart et Bury.

M. Alphonse Lesur, au nom de la délégation de la musique des Canonniers sédentaires de Lille, prononce alors le discours suivant :

« Mon cher Minssart,

» Je suis très heureux d'être l'interprète du corps des canonniers sédentaires de Lille pour t'offrir les palmes d'or en hommage du beau succès obtenu par le *Choral Nadaud* au concours de Dunkerque, les 21 et 22 mai. J'offre les meilleures félicitations à la phalange artistique que tu dirigessi dignement, et le succès couronne ton talent et tes efforts pour arriver à faire du *Choral Nadaud* une des meilleures sociétés chorales de notre belle France.

» Je profite de cette belle fête pour te remercier du concours généreux que tu nous accordes si souvent dans nos fêtes de famille des Canonniers Lillois, et que tes meilleurs artistes ont rendues si souvent agréables. Rappelle-toi toujours que tu as été musicien aux Canonniers, et que tu as chez nous de bons amis qui en ce jour sont heureux de joindre leurs félicitations à celles de toute la ville de Roubaix.

» Honneur au *Choral Nadaud* ! et à son chef Victor Minssart ! »

Je vous laisse à penser si l'on applaudit !

Et ce n'est pas fini.

On remet des couronnes et l'on adresse des discours au sympathique président Bury et à M. Minssart de tous les côtés.

C'est M. Manot, le secrétaire des *Cricks-Sicks* ; puis M. Bracquet, qui salue la mémoire de Nadaud ; puis M. Browaeys, président du cercle colombophile *Union* qui remet une magnifique couronne à la société, enfin, M. Delys, ex-membre du *Choral Nadaud*, qui s'exprime en ces termes au nom des anciens choristes :

» Monsieur Minssart,
» Messieurs les chanteurs,

» C'est un bonheur et une joie indicible pour vos anciens choristes et amis de fêter aujourd'hui, au milieu de vous, les lauriers de Dunkerque.

» Gloire à vous, Messieurs, honneur à votre sympathique et dévoué directeur.

» Vous êtes bien les fils du bon et grand homme dont vous portez le nom. Hélas! il n'est plus, pour vous fêter, mais son ombre, là-bas comme ici, vous protège et vous sourit. Restez toujours dignes de lui, c'est notre vœu le plus sincère.

» Nous vous offrons ces fleurs : acceptez-les comme un témoignage de notre affectueuse admiration : poussons ensemble et bien haut nos cris de ralliement :

» Vive Roubaix ! Vive le *Choral Nadaud* ! Vive Minssart !»

La jeunesse chante.

Avec entrain, on entonne la *Chanson du Choral Nadaud*, auquel un poète de la société a ajouté ce couplet absolument improvisé :

Hourra ! ! l'éclatante victoire
Nous a couronnés de lauriers
Et dans les fastes de l'Histoire
Nous sommes classés les premiers !
La Renommée au cri sonore
De nos succès se fait l'écho.

Gloire à nous ! chanteurs de «Pandore»
Gloire ! honneur ! au *Choral Nadaud*.

C'est ici le moment de dire que le triomphe du *Choral Nadaud* a inspiré plus d'une muse roubaisienne.

Pour notre part, nous avons reçu une demi-douzaine de pièces, toutes plus enthousiastes les unes que les autres.

Citons celle-ci qui nous est adressée par un « vieil orphéoniste » :

AU CHORAL NADAUD

De l'illustre Nadaud honorant la mémoire
Par un travail constant et des chœurs bien chantés,
L'intrépide orphéon rappelle encor sa gloire
En cueillant des lauriers justement mérités.
Honneur à vous, Minssart, honneur à vos choristes
Que vous avez conduits bravement au succès.
Peuvent-ils s'arrêter ? Non ! ces vaillants artistes
Soutiendront dignement le renom de Roubaix.

Ne quittons pas le « Choral Nadaud » — où la fête continue encore à l'heure où nous écrivons ces lignes — sans publier quelques derniers souvenirs du concours de Dunkerque.

MM. Bury et Minssart ont été nommés membres d'honneur de la société des Fêtes de Malo-les-Bains; en outre, lundi soir, le président de l'association chorale du cercle de la *Jeune France* les a également nommés membres d'honneur de cette phalange artistique.

M. Bury a profité de l'occasion pour nommer MM. Marchand, président de la *Jeune France ;* Théry, chef de la chorale de la *Jeune France ;* et Magnin, secrétaire général du concours, membres d'honneur du *Choral Nadaud*.

A l'« Union des Trompettes »

Les membres de l'*Union des Trompettes*, à leur entrée, dans leur salle des fêtes, sont accueillis chaleureusement par leurs familles et leurs amis.

Sur deux immenses tables sont préparés les vins de réception.

Une ovation triomphale est faite au chef de la société, M. Jacquemain. Un vivat est chanté en son honneur. Il remercie en quelques paroles émues. Le président à son tour félicite son digne collaborateur M. Jacquemain, et les deux solistes, MM. E. Soris et A. Wattrelos des magnifiques succès remportés. M. Jacquemain, propose un vivat en l'honneur du président, ce qui est acclamé d'enthousiasme.

Le vivat terminé, une société d'amis, dont le siège est chez M. Louis Delannoy, place du Trichon, offre à M. Jacquemain une magnifique cafetière d'argent.

Cette superbe réception des deux sociétés roubaisiennes, avait provoqué en ville, dans le centre surtout, une animation qui s'est prolongée bien avant dans la soirée.

Un nouveau comité politique. — On nous dit qu'il va se former, à Roubaix, un Comité électoral revisionniste, demandant l'élection du chef de l'Etat par le suffrage universel et le referendum.

Les membres de ce Comité désirent voir soumettre à la sanction directe du peuple toutes les questions intéressant la vie même de la nation.

Les résultats d'une adjudication. — Mardi matin, à onze heures, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hervé Milbéo, adjoint au maire, assisté de MM. Alphonse Moret, et Désiré Penant, conseillers municipaux, l'adjudication suivante :

Rue d'Iéna. — Mise en état de viabilité. — Deux soumissionnaires se sont présentés : M. Antoine Labbe, entrepreneur à Lille, avec un rabais de 3 0[0; M. Léon Honoré, entrepreneur à Roubaix, avec un rabris de 4 0[0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Le devis s'élève à la somme de 11.000 fr., y compris celle 653 fr, 52, pour dépenses imprévues Le cautionnement à verser est de 365 fr.

Instituteur et cabaretière. — *Père et fils. — Coups de revolver. — Une jeune fille frappée.* — Le parquet instruit... lentement... mais il instruit une affaire qui remonte à un mois et qu'on avait cachée soigneusement à la presse et au public.

Le dimanche 23 avril à minuit — nous précisons — le directeur d'une école communale de Roubaix a tiré deux coups de revolver sur une cabaretière de la rue d'Inkermann, Mme Léon E..., séparée de corps et de biens de son mari.

Mme E... qui n'a pas d'ailleurs été atteinte a déposé une plainte entre les mains de M. le procureur de la République.

Une douzaine de jours plus tard, le même directeur rencontrant, à la gare, la fille de cette cabaretière, l'a rouée de coups. Une seconde plainte a été déposée de ce chef.

Voici, d'après des renseignements que nous croyons exacts, ce qui aurait amené et les coups de revolver et la scène de la gare.

L'instituteur en question M. D..., fréquentait assidûment, en compagnie de son fils, l'établissement que tenait jadis Mme Léon E... aux environs de la rue du Moulin. M. D... fils s'éprit de la fille de Mme E... Cette liaison mécontenta vivement M. D... qui enjoignit à son fils de rompre. Le jeune homme n'en fit rien et continua ses visites chez Mme E... qui avait repris, vers la même époque, un autre cabaret rue d'Inkermann.

Un dimanche soir — c'était le 23 avril — M. D.. fils, échappant à la surveillance paternelle, courut chez son amie. Il était dans la maison (nous ignorons depuis combien de temps) quand son père y apparut à son tour. Le jeune homme, en l'apercevant, aurait monté l'escalier pour se cacher et Mme E.. se serait trouvée dans le couloir devant M. D.. C'est alors qu'une courte discussion aurait eu lieu et que M. D.. sortant un révolver de sa poche, aurait tiré à bout portant sur la cabaretière qui, nous l'avons dit, n'a pas été blessée.

Le lendemain, Mme E... déposait une plainte au commissariat du quartier et l'affaire était envoyée au parquet

Le 9 mai, M. D... conduisant à la gare son fils qu'il forçait à quitter Roubaix, aperçut Mlle E.. dans la salle des pas perdus... Il entra dans une violente colère, se jeta sur elle et la frappa violemment...

Voilà les faits à propos desquels le parquet poursuit toujours son enquête.

Les succès du sport vélocipédique Roubaisien. — *Courses de Béthune*. — Juniors : 3e prix à M. Delespierre.

Malgré le temps déplorable qu'il a fait, cette course à laquelle prenaient part 30 coureurs a été très bien bien menée. Les trois premiers arrivants ont franchi le poteau roue à roue.

Vétérans : 3e prix, M. Cléton.

— *Courses de Lille.* — Départementale : 3e prix, M. Delespierre.

Juniors : 1er prix, M. Delespierre.

Grande régionale séniors : 3e prix, M Delespierre.

A cette dernière course, 15 mètres avant d'arriver au poteau, quatre concurrents sont tombés les uns sur les autres avec leurs machines.

M. Delespierre, prestement relevé, a saisi sa bicyclette et a achevé la course à pied en la trainant.

La fête aérostatique du Jean-Ghislain. — L'ascension aérostatique du lundi de la Pentecôte, au Jean-Ghislain, dont nous avons parlé hier, a eu un plein succès.

Le ballon *Le Rapide*, après avoir plané, comme nous l'avons dit, un certain temps au-dessus de la ville, a pris la direction de Lannoy. Avec son jeune fils, âgé de 14 ans, l'aéronaute M. Ternynck, dit *Basace*, avait emmené trois amateurs : MM. Henri Vreck, Verley et Alfred Delespaul.

La descente s'est effectuée à six heures et demie, dans les meilleures conditions, dans un chemin vicinal de la commune de Saint-Maur, à quelques kilomètres de Tournai.

Vers dix heures, M. Ternynck, rentrait à Roubaix par le chemin de fer, en même temps que son fils et ses compagnons de voyage. Un grand nombre d'amis l'attendaient à la gare, pour le complimenter.

Les accidents du travail. — Dans l'après midi de mardi, vers trois heures, un voiturier, du nom de Félix Boquillon, âgé de 51 ans, était occupé à charger dans son tombereau des matériaux de démolition, devant l'établissement de MM Léon Allart et Cie, Grande-Rue. Il fit un faux pas et tomba sur la chaussée d'une façon si malheureuse qu'il se fractura le pied gauche.

On le transporta dans un estaminet voisin, où il reçut les premiers soins, en attendant l'arrivée de M. le docteur Druesne, qu'on avait été chercher en toute hâte. Le médecin, après lui avoir appliqué un pansement sommaire, le fit reconduire à son domicile rue Fourcroy.

Une double arrestation pour affaire de mœurs. — Dans la soirée de lundi, vers neuf heures et demie, les agents de sûreté Anselin et Cochez, chargés de surveiller plusieurs cabarets borgnes, entraient dans un établissement de ce genre situé rue Vaucanson.

Ils arrivaient à point pour assister à une scène scandaleuse. La maîtresse de céans, Maria D..., âgée de 26 ans, et sa servante, une jeune fille de 20 ans, du nom de Léontine V..., étaient en train de faire la fête avec plusieurs « consommateurs ».

Les choses prirent bientôt un caractère à ce point immoral, que les agents crurent devoir décliner leur qualité.

Les deux femmes leur offrirent alors de l'argent, pour éviter un rapport à leur charge au commissaire central; mais ceux-ci, comme bien en pense, n'acceptèrent pas une semblable transaction. Ils les invitèrent toutes les deux à les suivre au bureau de sûreté où M. l'inspecteur Octave Huyghe leur fit subir un interrogatoire. Quelques instants après, elles étaient écrouées au dépôt central, sous la double inculpation d'outrage public aux mœurs, et de tentative de corruption de fonctionnaires.

Un pendu, rue de l'Ommelet. — Mardi, vers deux heures de l'après-midi, Mlle Euphrasie Vandewinckel, qui tient une épicerie-buvette, rue de l'Ommelet, allait frapper à la porte de la chambre à coucher de son frère Léopold, ouvrier tisserand, âgé de trente-six ans.

Comme il ne lui répondait pas, elle pressentit un malheur, et redescendit au rez-de-chaussée pour prier un client qui se trouvait dans la buvette, M. Alphonse Hamelinck, de faire sauter la serrure; puis elle remonte avec lui.

Dès que la porte fut ouverte, ils se trouvèrent en face d'un triste spectacle : le tisserand s'était pendu à la tête de son lit, au moyen de sa ceinture,

M. Hamelinck s'empressa de réclamer le secours de M. Montaigne, médecin; mais la mort avait déjà fait son œuvre et lorsque le praticien arriva, il ne put que constater le décès.

Ce suicide aurait, paraît-il, pour cause des chagrins d'ordre intime.

M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement, est venu remplir les formalités d'usage.

Une honnête enfant. — La jeune Hermance Condez, fillette de onze ans, dont les parents demeurent à Tourcoing, rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, trouvait, mardi matin, près de la Halle Centrale, une montre de dame en or, aux initiales *M. D*... L'honnête enfant s'empressa de porter sa trouvaille au bureau de M. Vancostenoble, commissaire de police du troisième arrondissement, où l'objet fut bientôt réclamé par sa propriétaire, qui eut beaucoup de mal à faire accepter une récompense par la petite Condez.

La loi Grammont protectrice des animaux. — Mardi matin, vers neuf heures trois quarts, un domestique au service de M. Henri Flipo, maraîcher à la Malcense, territoire de Tourcoing, suivait la rue du Pays, venant de la Grande-Place, dans la voiture de son patron.

Il était en état d'ivresse, et frappait à coups redoublés son cheval, qui avait fini par prendre le galop. A un moment donné, son fouet, qu'il agitait sans cesse d'une façon désordonnée, vint blesser grièvement au côté droit du visage une passante, Mme Joséphine Lozen, cabaretière au quai de Nantes.

La brave dame avisa un agent, qui poursuivit le véhicule, et réussit à l'atteindre après une assez longue course. Il prit le cheval par la bride, et l'emmena avec son conducteur jusqu'à la porte du commissariat de la rue Saint-Joseph.

Gustave Decraye, c'est le nom du domestique, s'est vu dresser un double procès-verbal, pour infraction à la loi Grammont et pour blessure par imprudence.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Un vol. — Le douanier Haton, rentrait de service mardi à trois heures du matin, lorsqu'arrivé chez lui, à la caserne de la Martinoire, il s'est aperçu de la disparition d'un paquet contenant divers objets de toilette. Auteur inconnu.

TOURCOING

Nos artistes. — Nous avons la satisfaction de constater que les journaux parlent dans les meilleurs termes du tableau exposé au salon par notre concitoyen M. Henry Jacquet.

Nous voyons ce tableau cité par le *Siecle*, la *Patrie*, le *Moniteur universel*, le *Journal*, etc.

L'*Epoque* estime que « le portrait de femme de M. Jacquet, habillée en velours marron, est supérieur à ce que le peintre a exposé dans ces dernières années. »

Enfin un journal anglais, le *Standard* de Londres s'exprime ainsi : « ....et bien que dans un autre style, le portrait d'une dame, dans un vêtement de velours brun sobrement orné, est un chef-d'œuvre dans ce genre de peinture (*is a master-piece of that order of painting.*)

C'est avec plaisir que nous enregistrons ces appréciations si flatteuses pour notre concitoyen.

La rue de Turenne. — L'aqueduc qu'on a fait dans cette rue est terminée depuis plus d'un mois, mais le pavé n'a pas été arrangé, et il existe de nombreux affaissements qui ont déjà coûté plusieurs accidents de voiture. Mardi encore, à 3 heures 1[2 de l'après-midi, le cheval attelé à une voiture de place, qui allait s'arrêter chez M. Wattine-Delespierre, s'est abattu en brisant les deux brancards. Il n'y a pas eu heureusement d'accident de personne.

Tristes conséquences d'une rixe. — Les faits se sont passés, mardi matin, au peignage de M. Binet, rue Neuve-de-Roubaix.

Un mécanicien, Honoré Fleurick, demeurant à Roubaix, rue de la, Barbe-d'Or, quitta une première fois son atelier, à 6 h. 1[2, pour aller trouver à son travail, un laveur, J.-B. Vandekerkhove, âgé de 27 ns, à qui il demanda de répéter les propos qu'il avait enus la veille sur son compte, le laveur ne répondit rien, et le mécanicien finit par s'en aller, sans s'être livré à aucune voie de fait.

Mais il revint à la charge à 8 heures 1[2, et, comme son adversaire continuait à garder le silence, il lui porta trois coups de poing, et, d'une poussée, le renversa entre deux métiers. En cherchant instinctivement à se raccrocher pour ne pas tomber entièrement, le malheureux Vandekherkove eut la main gauche prise entre la grande roue et le pignon d'une laveuse. On le dégagea aussitôt, et on appela M. le docteur Delattre, de Roubaix.

Les deux derniers doigts ne tenaient plus que par des lambeaux cutanés et quelques tendons ; et il fallut les désarticuler aussitôt ; la face dorsale de la paume était dénudée sur les deux tiers de son étendue, et les tendons fléchisseurs des deux doigts étaient arrachés, au niveau du poignet.

Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Roubaix.

En supposant qu'il ne se produise pas de complications, toujours à redouter en pareil cas, l'incapacité de travail sera de trois mois au moins.

Un étrange suicide. — Ce n'est pas à la misère qu'on peut en attibuer la cause, car Henri B.. , vieillard de soixante-dix ans, passait pour jouir d'une certaine aisance. Il était peintre et tapissier, et avait travaillé de longues années dans la même maison Depuis 8 jours seulement il était tombé en désaccord avec son patron, et on s'était quitté.

Il était veuf et n'avait qu'une fille âgée de quarante ans, qui elle-même travaillait au dehors Malgré cette aisance, les dépenses du ménage n'allaient pas au-delà du strict, du très strict nécessaire. — Lundi matin Henri B..., avait assisté à un enterrement, et sa fille avait passé la journée à Roubaix, et rien ne faisait prévoir que le malheureux eut la moindre idée de suicide. Cependant le soir en rentrant ne le voyant pas dans la cuisine, sa fille alla voir partout et le trouva pendu au grenier, à 3 mètres de hauteur. Il s'était servi d'une échelle pour enfoncer un clou à une pièce de la charpente, y avait attaché la corde et, après se l'être passée au cou, il avait fait tomber l'échelle, et était resté suspendu dans le vide.

Les suites de l'ivresse.—Deux malheureuses dont la police n'a que trop souvent l'occasion de s'occuper, Juliette Vandenberghe, la femme au Goudron, qui demeurait autrefois à la Croix-Rouge et qui habite actuellement à la Blanche-Porte, cour Dewitte, et la fille Alard, cette couturière de 35 ans, rue de la Dime, ont été arrêtées pour outrages publics à la pudeur, outrages aux agents de police et ivresse. Il y a deux mois à peine qu'elles ont été condamnées pour les mêmes faits.

Une fort mauvaise plaisanterie. — Un cabaretier de la rue Nouvelle-de-la-Tossée, Henri S..., entrait, lundi, vers huit heures du soir, à l'estaminet Parez, rue du Dragon. Il tira aussitôt un revolver de sa poche et, mettant en joue le cabaretier, il s'écria : « Il faut que je te tue ! » Quelqu'un sortit aussitôt pour se mettre à la recherche d'un agent de police. Cela donna sans doute à réfléchir à Henri S.... car il s'empressa de prendre la fuite.

Mardi il fut appelé à s'expliquer devant M. Villon, commissaire du 2e arrondissement: il affirma n'avoir aucun motif d'en vouloir à M. Parez, et il rejeta le tout sur le compte de l'ivresse.

La circonstance de menaces a été écartée et il ne sera poursuivi que pour port d'arme prohibée.

Bondues. — Dans le compte-rendu que nous avons publié hier de la consécration de la magnifique église de cette paroisse, nous n'avons pu entrer dans aucun détail en ce qui concerne l'édifice proprement dit. Au reste, nous en avions parlé assez longuement lors de la pose de la première pierre, le 20 mars 1890, et nous sommes revenus sur ce sujet à diverses reprises, pendant la construction du monument exécuté d'après les plans et sous la direction de l'habile architecte de Roubaix, M. Paul Destombes.

L'église est de style roman et il en existe bien peu, anciennes ou modernes, du même genre dans les environs. L'extérieur est d'un effet imposant et, à l'intérieur, peu d'églises pourraient présenter un ensemble aussi harmonieux; on sent que ce sont des hommes de goût et de foi en même temps qui ont présidé à cette œuvre, et on peut très justement dire que chaque chose est à sa place, et bien à sa place.

Les autels, le banc de communion et la chaire qui ont été exécutés par M. Verlinden, l'émule du grand sculpteur sur bois, M. Buisine, de Lille, sont au-dessus de tout éloge.

Les vitraux en grisaille sont sortis de la maison Cateux-Bazin, de Mesnil St-Firmin, bien connue à Tourcoing par plusieurs grands vitraux, notamment, de l'Eglise du Sacré-Cœur, qu'elle a exécutés.

Il n'est pas jusqu'aux plus petites choses qui n'aient un cachet tout particulier : ainsi les chaises, qui n'ont absolument rien de commun avec le type banal qu'on voit à peu près partout et qui produit sur le visiteur une impression si désagréable !

Halluin. — *Enquête de commodo et incommodo.* — La mairie nous communique l'avis suivant :

« Le maire de la ville d'Halluin informe les habitants qu'en conformité d'un arrêté de M. le Préfet du Nord daté du 3 février dernier, il sera procédé à la mairie, par M. Masurel-Jouglez, conseiller général de Tourcoing, le mardi 30 mai, de deux à quatre heures de l'après-midi, à une enquête administrative de commodo et incommodo concernant le projet d'acquisition d'une partie des bâtiments, autrefois à usage du Cercle catholique, pour servir à l'érection d'une nouvelle mairie.

» M. le commissaire-enquêteur recevra les jour et heures susdites les observations orales et les réclamations écrites touchant le projet dont il s'agit. »

— M. Duquenne, commissaire de police, a dressé procès-verbal à la charge d'un maréchal-ferrant, René Seynaeve, demeurant à Tourcoing.

Cet individu, se trouvant à Halluin, s'est livré à des actes qui constituent un délit d'outrage public à la pudeur très caractérisé.

Il a été écroué à la maison d'arrêt de Lille.

— *Fausse identité.* — Un tisserand, Augustin Leroy, âgé de vingt-trois ans, habitant Halluin, avait été l'objet d'un procès-verbal établi par M. le commissaire de police du chef de présence dans un estaminet après l'heure de la retraite.

Leroy, pour échapper aux rigueurs de la loi, n'avait rien trouvé de mieux que de fournir un faux nom, et précisément le nom d'un de ses camarades.

Qu'on juge de la stupéfaction de celui-ci lorsqu'il reçut l'avertissement de comparution en simple police.

Il n'eut pas de peine à prouver la mauvaise foi de l'inculpé qui sera traduit, de ce fait, devant le tribunal correctionnel.

— *Trop de sans-gêne.* — Un journalier, Emile Vanackère, demeurant à Halluin, désireux sans doute de se procurer de l'argent a trouvé un expédient qui lui a valu une contravention en règle. Le quidam avait vendu son pantalon d'uniforme de pompier ! Le fait n'a pas tardé à venir aux oreilles de la police.

Bousbecque. — *Un homme disparu.* — Un ouvrier de la prise d'eau, Jean-Baptiste Delattre, âgé de 50 ans, avait accompagné dimanche dernier à Halluin la société des anciens militaires de Bousbecque.

FEUILLETON DU 25 MAI 1893. — N° 13

LE CRIME DE LA RUE CHANOINESSE

par Albert BIZOUARD

PREMIÈRE PARTIE

Double disparition

IV

En quelques minutes, les deux gandins eurent salué plus de vingt personnes de leur connaissance. Toutes les abordaient en les saluant de phrases dans le genre de celles-ci :

— Eh ! quoi, vous voici enfin revenus !

— Par quel hasard, très cher !

— Mais oui, je ne me trompe pas, c'est bien cet excellent bon !

— D'où sortez-vous, seigneur ?

— Cette entrée en matière se terminait invariablement de part et d'autre par un : — Eh ! quoi de neuf ? qui n'obtenait pour toute réponse qu'un : — Rien, désolant.

Roulhas, le singulier homme d'affaires que nous avons vu au prologue, vint à passer.

— M. de Saint-Prenant ! M. de la Gandinière ! exclama-t-il avec étonnement en s'approchant des deux jeunes gens.

— Ah ! vous voilà, vous, dit Ovide d'un petit ton dégagé, je suis content de vous voir. Asseyez-vous un instant, j'ai deux mots à vous dire.

Roulhas s'assit, se renversa nonchalamment sur sa chaise, et, le menton appuyé sur son stick à pomme d'or, il répondit à Ovide :

— Je suis tout à votre disposition, chez vicomte.

— Vous savez que c'est samedi le 25 ? lui dit ce dernier.

— Auriez-vous besoin d'un délai ?

— Non, le 25, à midi, les fonds seront chez mon banquier ; mais je ne dois pas vous cacher que si je remplis mes engagements avec exactitude, vous n'avez pas les mêmes scrupules pour les vôtres, mon cher Roulhas.

— Moi, monsieur le vicomte, s'écria l'homme d'affaires avec un étonnement des mieux joués, mais quand donc ai-je failli ?

— Ah ! cela, je n'en sais rien, interrompit vivement Ovide ; en tout cas, ajouta-t-il avec un sourire, vous avez peut-être obtenu votre concordat ?

Le trait avait porté juste sans qu'Ovide s'en doutât. Roulhas, un instant interdit, répliqua le plus gracieusement qu'il pût :

— Vous avez toujours de l'esprit, vicomte, mais je ne saisis pas bien...

— Allons, vous ne voulez pas comprendre. Eh bien ! Voyons, Roulhas, les tentures de la chambre à coucher et du boudoir sont atroces ; il y a dix fois plus de coton que de soie dans votre brocatelle. L'ameublement des deux salons est d'un goût... oh ! d'un goût honteux.

— Mais, mon cher vicomte, je proteste énergiquement ; tout cela est la faute du tapissier.

Je n'ai fait que servir d'intermédiaire dans cette circonstance, et tout cela pour vous être agréable; je regrette...

— Dans quatre jours vous toucherez vos vingt-cinq mille francs ; mais vous mériteriez bien que je vous fisse attendre à l'échéance prochaine.

— A votre aise, cher vicomte ; je vous en prie, ne vous gênez pas, répliqua Roulhas avec empressement ; nous vous attendrons autant qu'il vous fera plaisir. Pourvu qu'il ne paye pas, se dit-il en lui-même ; vingt-cinq mille francs touchés samedi, le mobilier nous revenant plus tard, mais nous ferions une affaire d'or, et madame de Rieussac sera enchantée.

A ce moment, une voiture tourna brusquement le coin de la rue Taitbout et s'arrêta devant le perron de Tortoni.

Des Aguets, le brillant reporter, vêtu à la dernière mode son éternel petit bouquet de fleurs des champs à la boutonnière, sauta sur l'asphalte.

— Pss't, pss't, pss't, des Aguets ! lui cria-t-on de tous côtés.

Il fit un signe de main protecteur à tous ceux qui l'appelaient et leur dit :

— Tout à l'heure, tout à l'heure !

Du premier coup d'œil, le reporter avait aperçu MM. de Saint-Prenant et de la Gandinière, dont la réputation de gandinisme était parfaitement établie. Il était flatté de se montrer en compagnie des deux riches et élégants viveurs.

— Ah ! que je suis heureux de vous revoir, messieurs, s'écria-t-il en échangeant des poignées de main avec ses interlocuteurs.

— Bonjour, loup-cervier, poursuivit-il en s'adressant à Roulhas. Vous êtes de retour depuis peu, sans doute ? demanda-t-il à Ovide et à Armand.

— Depuis trois jours seulement.

— Oui, oui, continua de la Gandinière, je suis rentré à Paris pour les courses d'automne ; sans cela, vous savez, Paris n'est pas possible. Croiriez-vous, mon cher des Aguets, que je n'ai pas encore vu un cheval passable ?

— Ah ça ! dit Roulhas en montrant de sa canne la redingote toute poussiéreuse du reporter, d'où sortez-vous, cher ami ?

— Mais, répondit le petit journaliste, comme s'il disait la chose la plus naturelle du monde, j'arrive de Pantin.

— De Pantin, répétèrent en riant Roulhas, Ovide et Amand.

— Sans doute. Vous ignorez donc la nouvelle ?

— Quelle nouvelle ?

— Quelque chose d'horrible, d'épouvantable ; il s'agit d'un crime sans précédent. Depuis neuf heures, je suis sur pied ; je suis exténué, et tenez, je n'ai pas encore déjeuné. Ah ! sur ma parole, je me demande comment je vais pouvoir faire ma copie.

— Mais enfin, quel est cet événement ? demandèrent les deux gandins.

— Un événement dont on parle déjà dans tout Paris et sur lequel j'ai des renseignements plein mes poches. Ah ! je vais avoir un rude succès au *Racontar*.

— Apprenez-nous ce dont il s'agit, demanda Roulhas.

— Voici : il s'agit d'un sextuphe assassinat découvert ce matin vers huit heures à Pantin. J'ai vu les victimes, horriblement mutilées. Figurez-vous une femme de trente-cinq ans environ et enfants, dont le plus jeune a ans ; tous atrocement défigurés. On ignore encore le nom des victimes et celui des assassins ; car il est impossible qu'un seul homme ait pu commettre un tel forfait.

» La justice s'est rendue dans la journée sur le théâtre du crime ; j'ai assisté à la levée des cadavres. De ma vie, je ne verrai un spectacle aussi terrifiant que celui que m'a offert cette hécatombe humaine. Tout Paris lira avec épouvante les détails que je donnerai sur ce drame monstrueux ; jamais la curiosité publique n'aura été éveillée à ce point, je vous le jure ; mais aussi que de peines, de fatigues pour arriver à satisfaire ce public parisien, le plus curieux et le plus ingrat de la terre !

Tout ceci fut dit avec une volubilité professionnelle et ce ton légèrement empathique qui caractérise le reporter du « primo cartello ».

— Des Aguets se plaignant de l'ingratitude de ses lecteurs, c'est un chef-d'œuvre, sur ma parole; il croit que c'est arrivé, s'écria Roulhas.

— Ah ça ! reprit le petit journaliste vexé, vous voilà bien, vous autres hommes de Bourse, courtiers et boursicotiers, vous êtes tous les mêmes. Parce que vous êtes deux ou trois cents méridionaux plus ou moins catholiques ou hébreux qui passez votre journée à crier sur un ton grave ou mineur des mots comme ceux-ci : « Je prends 1 500 dont dix, je vends 2 000 fin courant, je fais 4 000 Lombards », vous vous croyez des gens sérieux et vous vous figurez qu'en dehors de votre temple, de la cote officielle, cet évangile de la coulisse et du gogo, il n'existe plus rien. Ah ! laisssez-moi rire, Roulhas ; tenez, mon cher, vous me lisez religieusement chaque jour, ne vous en défendez pas, je le sais. Demain, après-demain, vous allez dévorer ma prose. Vous êtes un gobeur comme les autres, et ma devise est : « Respect aux gobeurs, » pardon, c'est-à-dire : « Respect aux lecteurs. »

— Bravo, des Aguets, dit Ovide, Roulhas a bien mérité votre philippique.

L'homme d'affaires, décontenancé se tenait coi.

— Roulhas se dérobe, ajouta de la Gandinière, dont la conversation était toujours, malgré lui, émaillée de termes empruntés au langage du sport.

— Excusez-moi, si j'en fais autant, messieurs ; j'aperçois là-bas mon rédacteur en chef, et il me faut absolument lui rendre compte de ma journée.

— Faites, faites, cher ami, et venez nous demander à déjeuner, un de ces matins.

— J'accepte avec plaisir votre invitation, répondit des Aguets, tout en saluant et en s'élançant, comme un fugitif au milieu de la foule des promeneurs.

Il n'écouta pas les appels qui lui étaient adressés par un groupe de confrères et de jeunes gens dont les : » Pss't, Pss't, des Aguets ! » se perdirent dans le brouhaha des boulevards.

Ce que le journaliste venait de raconter en quelques mots n'était que trop exact, et le lendemain Paris, à son réveil, lisait avec stupeur les détails de l'horrible drame dont le champ Langlois avait été le lugubre théâtre.

On se souvient encore de l'ardente curiosité que ce crime sans pareil provoqua non seulement à Paris, mais en France et à l'étranger. Les journaux étaient lus avec une avidité inouïe ; dans tous les intérieurs, dans toutes les conversations, partout les noms de Troppmann et de Kinck étaient incessamment prononcés.

L'arrestation dramatique de Troppmann au Havre par le gendarme Ferrand et le brave calfat Hengel, l'arrivée du meurtrier à Paris, les visites à la Morgue, les pèlerinages à Pantin, un peu plus tard la découverte du chef de la famille Kinck dans un bois de Guebbwiller, les recherches de la police. les péripéties du procès devaient surexciter au plus haut point l'attention publique et la captiver jusqu'au moment où la tête du meurtrier roulait sur l'échafaud, épilogue sanglant de ce drame d'horreur et de sang.

Ainsi donc, les cadavres des victimes de Pantin étaient découverts le lundi matin 21 septembre, quelques heures seulement après celle où le puits de la rue de la Grande Truanderie livrait une partie du terrible secret caché dans ses eaux.

(*A suivre*) ALBERT BIZOUARD.